

*Les biens communs, l'horizon pour le climat*

**Session du samedi 8 octobre 2022 de 15h à 18h30**

## **L'OCEAN, UN BIEN COMMUN**

A l'Académie du climat, 2 place Baudoyer – 75004 Paris

Métro : Hôtel de Ville (1 et 11) ; Saint-Paul (1)

**Réservation : <https://framaforms.org/universite-du-bien-communparis-ocean-bien-commun-1663237177>**

*« ...La civilisation industrielle s'est bâtie à partir de la vision d'un monde constitué de ressources à explorer, qu'elles soient naturelles ou humaines (...) La mondialisation, l'intensification des échanges internationaux, l'essor de la société de consommation ont conduit le monde occidental à dépasser toujours plus les limites biologiques des milieux naturels. En conséquence, les systèmes de gouvernance contemporains se sont adaptés à cette évolution et se sont dotés de règles souvent contraires au principe régissant le vivant. La surexploitation des « ressources naturelles » est encouragée par les systèmes politiques, autorisée par le système juridique et motivée par les systèmes économiques, sans respecter les mécanismes de la nature. Or, nous ne pouvons pas établir une société pérenne si les lois que nous établissons pour nous gouverner sont incompatibles avec celles qui régissent le système Terre et conduisent à son effondrement. Réconcilier l'humain et la Planète nécessite que ces mêmes systèmes économiques, politiques et juridiques aient désormais pour objectif de promouvoir les comportements qui contribuent au bien-être de la communauté du vivant, humain et non-humain compris »*

- Marine Calmet, Devenir gardiens de la nature. Tana Edition, Mars 2021-

### **Les bien(s) commun(s) et les questions de gouvernance** *par le Comité de pilotage de l'Université du bien commun*

Les océans s'inscrivent dans plusieurs définitions et spécificités, ils sont tout autant reconnus ou revendiqués en tant que « bien commun de l'humanité », « bien commun mondial », « bien commun naturel » ou « ressource en commun ». Ce qui démontre leur statut de ressource non substituable car indispensable à la vie. Les océans sont également ce qu'on appelle un commun en raison de la nécessité d'une gouvernance commune.

La première partie de la session revisitera brièvement les modes d'identification des biens communs et des communs, leurs origines et leur réalités reconnues (bref historique, typologies, champs d'application,...). Elle mettra en évidence la grande

difficulté de la gouvernance polycentrique des biens communs essentiels au vivant, dans le contexte d'une « mondialisation des ressources vitales non substituables », sujet que nous avons déjà abordé sous un autre angle avec la problématique de l'eau.

## **L'océan - bien commun de l'Humanité : état des lieux et perspectives** *par Jean-Louis Fillon, Délégué général de l'Institut Français de la Mer (IFM)*

« L'océan doit être reconnu bien commun de l'humanité », c'est ce qui a déjà été proposé en 2015 lors d'un colloque de l'institut français de la mer sur les océans. L'océan, comme d'ailleurs toute l'eau de la planète, est un élément vivant et fluide que nous ne pouvons pas figer à un endroit précis. Son mouvement perpétuel et sa fluidité nécessitent une gouvernance et un statut juridique spécifiques qui permettent de le protéger et de poursuivre ainsi notre propre *vivabilité* sur Terre. Jean-Louis Fillon retracera, lors de son intervention, le fondement conceptuel des démarches entreprises par certaines institutions françaises ainsi que les écueils et les évolutions au regard du statut des océans.

### **Jean-Louis Fillon**

*Commissaire général de la marine (2s), Jean-Louis Fillon a occupé des responsabilités juridiques et opérationnelles, notamment comme chef de bureau du droit de la mer de l'état-major de la marine et comme adjoint du préfet maritime de la Méditerranée. Il a enseigné ensuite le droit de la mer aux universités de Nice et de Toulon.*

*Il préside actuellement la section Droit et économie de l'Académie de marine et depuis 2010. Il est délégué général de l'Institut Français de la Mer (IFM). A ce titre, il anime des groupes d'études dont il rédige les rapports, notamment sur l'océan bien commun de l'humanité et plus récemment sur la stratégie maritime liée à l'environnement.*

*Un échange avec le public suivra son intervention.*

## **L'océan au cœur du changement climatique – un rôle clé et des impacts importants**

Par **Laurent Bopp**, *Directeur de recherche CNRS à l'Institut Pierre-Simon Laplace, directeur du Département de Géosciences de l'ENS-PSL, et co-auteur du dernier rapport du GIEC.*

L'océan est un acteur clé du système climatique. Il absorbe près de 30% nos émissions de carbone et à ce titre, ralentit la vitesse à laquelle le CO<sub>2</sub> augmente dans l'atmosphère et avec laquelle le changement climatique se met en place. Mais cette absorption n'est pas sans conséquence sur la vie marine. Une fois dissous dans l'eau de mer, ce CO<sub>2</sub> conduit à une acidification du milieu océanique avec des conséquences sur nombres d'organismes marins. Les liens entre climat et océan sont évidents. Laurent Bopp, directeur de recherche CNRS à l'école normale supérieure nous parlera de son travail relatif à l'acidification de l'océan et aux impacts du changement climatique sur les écosystèmes océaniques. Il relatera sa participation à la rédaction du chapitre « Impacts, Adaptation et Vulnérabilité : Les écosystèmes océaniques et côtiers » du 6ème rapport du GIEC.

## Laurent Bopp

Chercheur à l'Institut Pierre-Simon Laplace et à l'Ecole normale supérieure.

Très jeune il découvre le second rapport du GIEC et commence un DEA en physique de l'atmosphère et de l'océan. Il obtient son agrégation en 1997, sa thèse en 2001 et un poste de chercheur en 2003. En tant que modélisateur, il travaille sur le cycle du carbone dans l'océan sur plusieurs échelles de temps et développe de nombreuses applications, notamment au niveau de l'étude des écosystèmes marins. Laurent Bopp est aussi l'auteur et le coauteur de plusieurs ouvrages pour les enfants et le grand public dont *L'océan, le climat et nous. Un équilibre fragile ?* (Paris, Le Pommier, 2011) et *Les poissons vont-ils mourir de faim (et nous avec) ?* (Paris, le Pommier, 2010).

Un échange avec le public suivra son intervention

Biens privés, biens publics et bien communs, quelles différences ?  
Comment définir un commun ? A quoi servent les communs ?  
Les tiers-lieux sont-ils des communs ?  
Quelle « gouvernance » pour les biens communs ?  
Comment éviter la banalisation des communs ?  
Les communs, est-ce à la fois le local et le planétaire ?  
Que font les Etats pour les biens communs ?  
Qui instrumentalise les biens communs ?  
Le nucléaire est-il un commun négatif ?  
Wikipédia, logiciels libres, open source : des communs numériques ?  
La biodiversité est-elle un bien commun ?  
La tragédie des communs, c'est quoi ?  
Le commun : une alternative au capitalisme ou à l'étatisme ?  
La gestion ancestrale des biens communs naturels : une source d'inspiration ?  
Extraire les biens communs des lois du marché, une utopie ?  
Un changement d'imaginaire autour des biens communs ?  
La connaissance est-elle un bien commun ?



Contacts : [universitebiencommun@gmail.com](mailto:universitebiencommun@gmail.com)

<https://www.universitebiencommun.org>

